



**Convention relative à la participation au programme "De nouvelles forêts pour le climat et la biodiversité"**

DEL14\_2023\_11\_20

En exercice : 29

Présents : 24

Votants : 29

Le vingt novembre deux mil vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANGUIDIC s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent DUVAL, Maire.

**Présents :** GARIDO Véronique, LE ROUX Anne, GUÉGAN Christian, MARETTE Nadège, LE GAL Patrick, EVANNO Sophie, LE DRÉAN Jérôme, de COUESBOUC Régis, LE GALLIC Christine, LE GAL Claude, FEBRAS José, JEGOUSSE Mickaël, PROD'HOMME Anne Sophie, du PREMORVAN Erika, DUPUY Typhenn, EVANNO Eric, EVANO Thomas, JEGOUX Thomas, CHOINIÈRE Katell, BOULOUARD Eric, ANN Véronique, PENNANEAC'H Mélanie, PURENNE Myriam.

**Étaient absents excusés :** de KERIZOUET Isabelle, DINASQUET Carolyn, LE CAPITAINE Anne-Cécile, TROTTIER Stéphane, VALPERGUE de MASIN Marie-Olga.

**Pouvoirs :** De KERIZOUET Isabelle donne pouvoir à DUVAL Laurent  
DINASQUET Carolyn donne pouvoir à GARIDO Véronique  
LE CAPITAINE Anne-Cécile donne pouvoir à JEGOUX Thomas  
TROTTIER Stéphane donne pouvoir à PURENNE Myriam  
VALPERGUE de MASIN Marie-Olga donne pouvoir à BOULOUARD Eric

Rapporteur : Monsieur Jérôme LE DREAN

L'adjoint informe l'assemblée :

L'association Clim'Actions Bretagne a été sollicitée par la commune afin de mener un projet de plantation sur une lande touchée par un incendie il y a 8 ans au lieu-dit Kerbléhan et qui est propriété communale.

Ce projet, qui s'inscrit dans le programme "de nouvelles forêts pour le climat et la biodiversité", mené par l'association Clim'Actions, permettra à la fois d'enrichir l'espace de boisement de la parcelle et les habitations environnantes du risque d'incendie et de limiter les contraintes d'entretien. Un inventaire de la biodiversité sur la parcelle a pour cela été réalisé avec l'aide de l'association languidicienne Loca-Terre.

La présente convention a pour objet de formaliser les conditions selon lesquelles la commune de Languidic et Clim'Actions collaborent afin de mettre en œuvre le programme "De nouvelles forêts pour le climat et la biodiversité", porté par Clim'actions afin d'augmenter la séquestration du carbone et de favoriser la biodiversité sur le territoire.

Ces conditions portent notamment sur l'engagement de la commune :

- D'affecter la parcelle à la plantation et de ne pas en changer la destination pendant au moins 30 ans ;
- D'accompagner la préparation du terrain et la plantation des essences et leur protection ;
- D'assurer le suivi forestier et agronomique de la plantation.

Parmi les engagements de Clim'Actions, on retrouve notamment :

- La recherche des financements pour les travaux de préparation du terrain et d'achat des plants, ces coûts n'incomberont pas à la Commune ;
- L'organisation de la journée de plantation participative et l'animation auprès des enfants des écoles communales qui seront associés à la plantation ;
- Le suivi de la parcelle pour une durée de 5 ans.

Au regard des bénéfices en termes de sécurité, d'enrichissement de la biodiversité et de sensibilisation des habitants et des écoliers de Languidic, il est proposé de signer cette convention avec l'association Clim'Actions pour une durée de 30 ans.

La signature de cette convention suppose également que la Commune adhère à l'association. Le coût de l'adhésion est calculé au prorata du nombre d'habitants (5€/1000 hab), et s'élève ainsi à 402.35 €.

### **Le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**Vu** le projet de convention mis en annexe ;

**Vu** le bulletin d'adhésion mis en annexe ;

**Vu** le travail collectif mené par le service Espaces verts de la Commune, l'association Clim'Actions et l'association Loca-Terre, sur la parcelle au lieu-dit Kerbléhan ;

- **APPROUVE** la convention de mise à disposition précitée,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à l'adhésion de la Commune à l'association Clim'Actions pour un montant de 402,35 €.

ADOPTÉ : à 29 voix pour.

Fait à LANGUIDIC, le 22 novembre 2023

Le Maire,



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'LD' followed by a stylized 'M', written over a horizontal line.

Laurent DUVAL